

Arboriculture et Horticulture.

Arbres Forestiers.

DISTRIBUTION GRATUITE.

Avis Officiel.

Département de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec.

Par suite d'arrangements conclus par l'Hon. Commissaire de l'Agriculture, le département de l'Agriculture est actuellement en état de fournir gratuitement aux Sociétés d'Agriculture et aux Cercles agricoles qui en feront la demande, une certaine quantité d'ARBRES FORESTIERS tels que tilleuls (bois blanc), frênes, ormes, érables, etc., etc.

En recevant ces arbres on n'aura à payer que les frais de transport.

On est prié d'adresser les demandes au Département de l'Agriculture, à Québec, dans les mois de mars et d'août de chaque année.

Ecole d'Arboriculture

(Sous le patronage du gouvernement de la province)

A

L'ÉTABLISSEMENT DES

Révérends Pères Trappistes

DE NOTRE DAME DU LAC, O.K.A.

AVIS.

Enseignement de la greffe, de la culture et de la taille des arbres fruitiers en général.

Indication des soins à prendre et des remèdes à appliquer pour préserver les arbres des insectes et des autres dangers : Instruments et médicaments nécessaires à cette fin, et la manière de s'en servir, etc., etc.

On y enseigne aussi la fabrication du cidre et des vins.

Pour admission, s'adresser sur les lieux ou par lettre au

Rév. Père Supérieur.

Enseignement Agricole.

ÉCOLES D'AGRICULTURE

DE

Ste-Anne de la Pocatière

ET DE

L'ASSOMPTION.

AVIS.

En vertu des nouveaux arrangements intervenus entre le gouvernement et ces écoles, quinze élèves auront droit d'être admis chaque année à en suivre les cours gratuitement. Ces élèves,

dit élèves boursiers, devront s'adresser au commissaire de l'Agriculture pour en obtenir leur droit d'admission, fournir un certificat d'instruction primaire, avoir au moins 15 ans et établir qu'ils ont l'intention de se livrer à l'agriculture et qu'ils peuvent compter plus tard avoir une terre à cultiver.

DES MODIFICATIONS IMPORTANTES ONT ÉTÉ FAITES DANS L'ORGANISATION DE CES ÉCOLES. de manière à rendre plus pratique l'instruction qui y est donnée aux jeunes gens et il est à espérer que ces institutions recevront de la jeunesse agricole tout l'encouragement qu'elles méritent.

FERME-ÉCOLE

DE

Notre-Dame du Lac,

O.K.A.

Sous la direction des RR. PP. Trappistes.

AVIS.

Les jeunes gens qui désirent s'instruire ou se perfectionner dans l'art agricole pourront aller suivre les cours pratiques qui se donnent à cette école en se faisant autoriser par l'honorable Commissaire de l'Agriculture et de la colonisation qui limite toutefois à dix le nombre des élèves officiellement recommandés.

Ces élèves seront logés et nourris gratuitement par les R.R. P.P. Trappistes.

Une buanderie et une fromagerie sont en opération sur la ferme.

Une pépinière, un verger, l'élevage du bétail et toutes les branches les plus importantes de l'agriculture et de l'horticulture y sont exploitées et constituent un cours général pratique d'agriculture que les élèves peuvent suivre avec le plus grand profit.

NOS ÉCOLES D'AGRICULTURE.

Tout cultivateur devrait faire donner à ses enfants au moins une bonne instruction primaire. Celui qui néglige ce devoir comprend mal ses obligations comme père de famille et comme citoyen. On admet bien cela, mais dans la pratique trop de parents se montrent d'une indifférence déplorable quand il s'agit de l'éducation de leurs enfants.

On dit avec raison que l'agriculture est encore loin d'être entourée de la considération qu'elle mérite. N'est-ce pas un peu de la faute des cultivateurs eux-mêmes qui trop souvent s'obstinent à voir dans la noble profession d'agriculteur un métier vulgaire, ou tout au plus un art mécanique ne reposant que sur la routine et les habitudes acquises ?

L'instruction est devenue indispensable au cultivateur qui veut se perfectionner dans son art, depuis que la science a ouvert à l'agriculture des voies nouvelles.

On a tout amélioré, animaux, outillage, mais d'un autre côté, la concurrence est devenue beaucoup plus forte. Les méthodes d'autrefois ne sont plus applicables aujourd'hui.

La question de la main d'œuvre est devenue un problème de mécanique. L'alimentation et la production du

bétail ou des plantes se réduit à un problème de chimie.

L'amélioration des races végétales et animales est un problème de physiologie.

L'agriculture raisonnée a ses règles, ses préceptes, basés à la fois sur la science et sur la pratique.

Pour comprendre les principes qui servent de base à la science agricole il faut les étudier. La pratique ne consiste qu'à dans leur application.

Il n'y a pas de pratique raisonnée sans théorie positive.

Quelques notions de zoologie, de botanique, de chimie, de toisé, de comptabilité sont d'une utilité incontestable au cultivateur.

Ces sciences ne sont guère enseignées dans les écoles primaires; dans les maisons d'éducation supérieure, on ne les étudie pas au point de vue agricole, et d'ailleurs peu de cultivateurs peuvent envoyer leur fils dans ces institutions.

Il a donc fallu créer des établissements où les jeunes cultivateurs reçoivent un enseignement professionnel spécial au point de vue de la carrière à laquelle ils se destinent. Ce sont les écoles d'agriculture.

Tout ce qui s'enseigne dans ces écoles, soit en classe, soit sur le terrain, a pour but de former de bons cultivateurs. Non seulement ils apprennent à cultiver d'après les méthodes les plus perfectionnées, mais on leur explique le pourquoi des choses. On complète leur éducation générale; on développe chez eux l'esprit d'observation et d'initiative, on les met au courant des progrès accomplis dans toutes les branches de l'agriculture.

Les conditions offertes par ces écoles sont des plus avantageuses. Les élèves boursiers sont logés et nourris gratuitement; on les paye même le leur travail.

On a soulevé des objections contre les écoles d'agriculture. Quelques esprits étroits sont allés jusqu'à nier leur utilité d'une manière absolue. D'autres ont critiqué leur organisation. Les uns prétendent qu'on y accorde une trop grande place à la théorie; d'autres trouvent que l'enseignement théorique est trop restreint.

Le nouveau prospectus de l'école d'Agriculture de Ste Anne, que nous avons publié dans un numéro précédent, nous paraît répondre à toutes les objections, et donner des explications aussi claires que satisfaisantes sur le mode d'enseignement suivi. Nous conseillons aux pères de famille qui s'intéressent au succès de leurs enfants de l'examiner avec soin, et ils en jugeront par eux-mêmes.

Quand on offre aux jeunes cultivateurs des avantages plus considérables pour étudier leur profession que ceux qu'on peut rencontrer même dans l'apprentissage d'un simple métier, ils ont grandement tort de ne pas en profiter. On ne leur demande aucun sacrifice pécuniaire. On leur donne, tout en les payant, l'occasion d'acquiescer les connaissances spéciales que les progrès agricoles ont rendus nécessaires à ceux qui veulent véritablement se distinguer.

Plus on donnera d'extension à l'enseignement agricole, plus on verra disparaître les préjugés, et plus on verra l'agriculture aux yeux de tous, et surtout aux yeux des cultivateurs eux-mêmes.

FERME-ÉCOLE

DU

MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DU LAC

A O.K.A.

L'École d'Agriculture des RR. PP. Trappistes d'Oka, fondée en 1892 par le Révérend Père, Dom M. Antoine,

abbé de Notre Dame du Lac des Deux-Montagnes, a pour but de former de bons agriculteurs par un enseignement pratique avant tout.

Il y a des formes expérimentales où sont faits tous les essais et expériences qui nécessitent certaines études longues, difficiles et coûteuses. Une partie des résultats que l'on y obtient ne peuvent s'appliquer pratiquement; une autre partie au contraire entre dans le domaine de la pratique et y rend de grands services aux agriculteurs. Ces formes nécessitant beaucoup de frais sont généralement fondées et soutenues par le gouvernement.

À côté de ces formes expérimentales viennent alors se ranger celles qui réunissent tous ce que la science et l'expérience recommandent, dans une région déterminée, comme réellement bon et pratique, tout ce qui, soit comme bêtes et machines, soit comme animaux, soit comme procédé de culture est réellement reconnu comme tel par des hommes expérimentés. Ces formes sont des formes modèles où chacun peut venir puiser tous les renseignements et conseils nécessaires à une bonne exploitation. On y adjoint généralement des écoles où les jeunes gens qui se destinent à la culture ont toutes les facilités pour se former d'une façon absolue parfaite, en travaillant eux-mêmes et recevant de vive voix des chefs de culture et de professeurs spéciaux toutes les explications nécessaires.

L'école des RR. PP. Trappistes d'Oka est une de ces dernières et voici l'enseignement qui y est donné :

Les élèves, en travaillant par eux-mêmes, apprennent à exécuter tous les travaux qui peuvent se rencontrer sur une ferme : labour, semage, horsage, et d'une manière générale toutes les façons culturales à donner à la terre; ils apprennent à conduire et entretenir en bon état de fonctionnement toutes les machines agricoles; à panser les chevaux, traire et soigner les vaches, combiner et préparer les rations; ils acquièrent l'habitude des animaux, du coup d'œil pour en juger immédiatement de la valeur et du parti à en tirer. Ils apprennent à connaître la notion des différents sols et les façons qui leur conviennent le mieux. Ils se familiarisent avec la question des assolements et rotations et avec celle si importante des engrais et amendements. Ils apprennent à faire un bon choix de graines et à adopter les plantes et fourrages qui conviennent le mieux à une ferme déterminée étant donné la nature de son sol, sa distance à une grande ville et l'état du marché.

L'école des R. R. P. P. Trappistes outre l'agriculture enseigne aussi l'arboriculture et la pomologie. Un professeur spécial est chargé de cette partie importante et donne à la pépinière des leçons de plantation, de taille, de greffe et des soins généraux à donner aux arbres fruitiers.

Une buanderie, une fromagerie, un chais permettent aux élèves qui le désirent de se mettre au courant de la fabrication du beurre, des fromages, du vin et du cidre. Toutes les facilités pour la pratique et les explications possibles à ce sujet leur seront données.

Conditions d'admission. Pour être admis, les aspirants doivent :

1o Avoir au moins quinze ans révolus et jouir d'une bonne santé.

2o Présenter un certificat de bonne conduite morale.

3o Connaître les éléments de la grammaire française et les quatre règles simples d'arithmétique.

4. Prouver qu'ils ont l'intention et les dispositions nécessaires pour exploiter une ferme ou pour se livrer à une industrie agricole.